

## **CONTENU DE LA FORMATION :**

### **PARTIE THEORIQUE:**

- Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles.
- Les principes de la prévention des risques professionnels.
- Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie.
- Les éléments déterminants de l'activité physique.
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- Observation et analyse d'une situation de travail.
- Propositions d'amélioration.
- Les principes de base d'économie d'effort.
- Mise en application sur les postes de travail.

### **PARTIE PRATIQUE:**

- Techniques postures, exercices pratiques, manutention de charges

**Bilan de la formation :** *Satisfaction stagiaires*



**Durée :** 2 jours (14h)

**Prérequis :** Aucun

**Public Concerné :** *L'ensemble du personnel*

**Modalités et délais d'accès :** contacter B2C qui propose et planifie une formation à la date des prochaines sessions disponibles.

**Nombre de stagiaires :** 4 à 10 maximum

### **Objectifs pédagogiques :**

#### ***Être capable de :***

- ✓ Analyser la fiche de poste et les obligations techniques et réglementaires
- ✓ Repérer les différentes phases chronologiques de l'activité réelle de travail.
- ✓ Analyser son activité physique en situation de travail
- ✓ Identifier les risques encourus liés à l'activité physique
- ✓ Proposer des améliorations de sa situation de travail
- ✓ Maîtriser les risques qui dépendent d'eux (manutention...)
- ✓ Signaler les situations à risques

### **Méthodes pédagogiques :**

- ✓ Analyse des pratiques
- ✓ Acquisition et évaluation des connaissances et compétences
- ✓ Epreuve de certification

### **Modalités d'évaluation :**

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

### **Méthodes d'évaluation :**

L'évaluation continue, selon des critères définis par l'INRS est portée sur 2 documents nationaux (grille d'évaluation certificative et formation PRAP IBC)

### **Attestation :** Certificat

Un certificat d'acteur PRAP IBC (valable 2 ans). Une formation recyclage de 7 h est recommandée tous les 2 ans